Statistiques des recettes publiques en Afrique 2023











# Statistiques des recettes publiques en Afrique

Les Statistiques des recettes publiques en Afrique est une publication annuelle qui présente des données statistiques rigoureuses, complètes et fiables sur les recettes publiques, utilisées dans l'élaboration des politiques fiscales. Elle comprend des données harmonisées et comparables à l'échelle internationale qui sont accessibles en ligne gratuitement.

Cette publication est produite conjointement par le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), la Commission de l'Union africaine (CUA), le Centre de politique et d'administration fiscales de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OECD) et le Centre de développement de l'OCDE. Elle a été réalisée avec l'assistance technique de la Banque africaine de développement (BAfD), du Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF), et avec le soutien financier de l'Union Europénne et en collaboration avec les pays Africains. Elle marque une contribution importante à l'objectif panafricain d'améliorer la mobilisation



des ressources intérieures, énoncé à ce titre dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et , dans les priorités stratégiques des communautés économiques régionales et dans les Objectifs de développement durable (ODD). Ce rapport contribue aussi à la mise en œuvre de la seconde phase du Programme statistique panafricain, une initiative conjointe de l'Union africaine et de l'Union européenne qui vise à améliorer la mesure des progrès dans l'intégration africaine, en encourageant l'utilisation de données statistiques de qualité dans le processus d'élaboration des politiques et leur suivi.

L'édition 2023 des Statistiques des recettes publiques en Afrique livre des données sur 33 pays d'Afrique : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Égypte, Eswatini, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tchad, Togo et Tunisie. Elle contient une étude spéciale basée sur la Boîte à outils sur l'application de la TVA aux échanges numériques en Afrique, élaborée conjointement par le ATAF, l'OCDE et le Groupe de la Banque mondiale.

### Définitions et classifications

La publication des *Statistiques des recettes publiques en Afrique* repose sur la classification des impôts de l'OCDE, dans laquelle les impôts sont définis comme des versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques. Les impôts sont « sans contrepartie » en ce sens que les prestations fournies par les administrations aux contribuables ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements. Les cotisations obligatoires de sécurité sociale versées aux administrations publiques sont traitées comme des impôts.

Les recettes sont classées suivant l'assiette des impôts. Les six rubriques principales sont les impôts sur le revenu et les bénéfices, les cotisations de sécurité sociale, les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre, les impôts sur le patrimoine, les impôts sur les biens et services et autres impôts.

Les recettes non fiscales sont toutes les autres recettes perçues par les administrations publiques qui ne sont pas traitées comme des impôts. Elles comprennent les dons (l'aide extérieure) ; les revenus de la propriété (loyers et redevances comme les redevances pétrolières et minières, intérêts et dividendes et autre revenu de la propriété) ; les ventes de biens et de services (y compris les frais administratifs) ; les amendes, pénalités et confiscations ; et les recettes diverses et non-identifiées.

Plus d'informations sur les définitions et sur la classification des impôts sont présentées dans le Guide d'interprétation www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/ocde-classification-impots-guide-interpretation.pdf

La publication peut être consultée sur http://oe.cd/revstatsafrica

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.





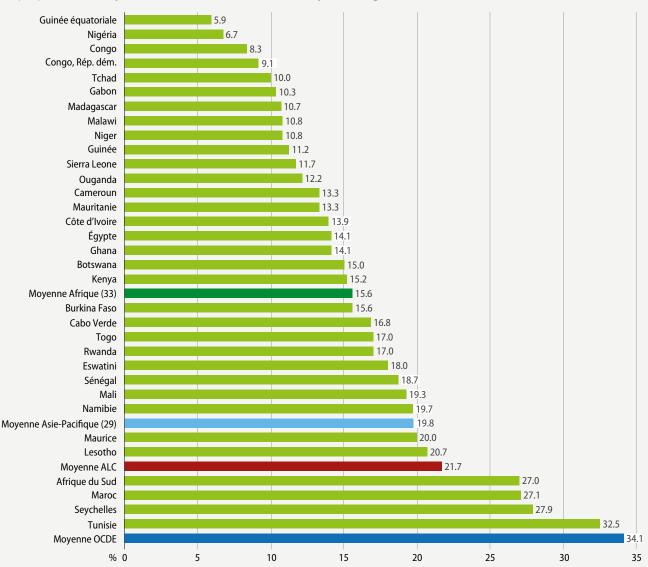


## Principaux résultats

La réalisation des ODD des Nations Unies et la mise en oeuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba et et l'Agenda 2063 de l'Union africaine exigent la mobilisation de fonds supplémentaires, notamment des ressources intérieures, pour financer les biens et services publics. Ce rapport présente un ensemble d'indicateurs comparables à l'échelle internationale sur les recettes fiscales et non fiscales, qui peuvent servir à mesurer les progrès accomplis par les pays pour mobiliser leurs ressources intérieures et élaborer leurs réformes des politiques fiscales.

#### RATIOS IMPÔTS/PIB EN 2021 ET VARIATIONS DEPUIS 2020

En 2021, le ratio impôts/PIB moyen non pondéré dans les 33 pays d'Afrique couverts par cette publication (désigné ci-après « moyenne des pays d'Afrique (33) ») s'est établi à 15.6 %, soit le même niveau qu'en 2020. Le ratio impôts/PIB correspond aux recettes fiscales totales, y compris les cotisations obligatoires de sécurité sociale, exprimées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). En 2021, la moyenne des pays d'Afrique (33) était inférieure à celle des économies de la région Asie-Pacifique, de 19.8 %, à celle de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), de 21.7 %, et de la zone OCDE, de 34.1 %.



Graphique 1. Ratios impôts/PIB (total des recettes fiscales en pourcentage du PIB), 2021

Source: OCDE/ATAF/CUA(2023), Statistiques des recettes publiques en Afrique 2023, http://oe.cd/revstatsafrica.

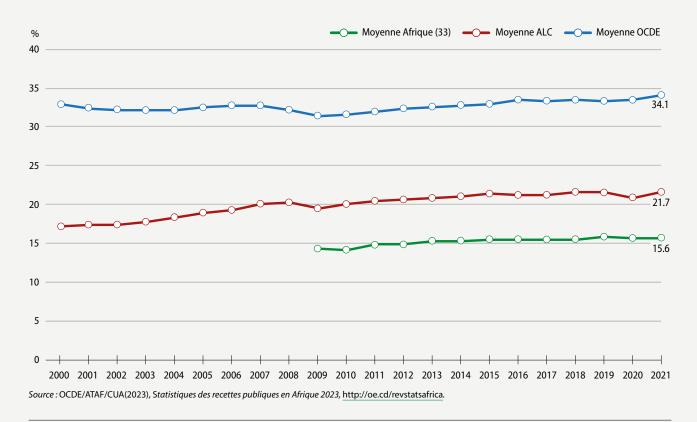
En 2021, le ratio impôts/PIB moyen de l'Afrique (33) est resté inférieur à son niveau d'avant la pandémie, de 15.8 % en 2019, après avoir baissé de 0.3 point de pourcentage en 2020. Le même phénomène s'est produit dans la région Asie-Pacifique, dont le ratio moyen impôts/PIB a reculé de 0.9 point en 2020, avant de regagner 0.2 point en 2021. En revanche, le ratio moyen impôts/PIB dans la région ALC a augmenté de 0.8 point en 2021 et a renoué avec son niveau d'avant la pandémie. Dans la zone OCDE, les recettes fiscales exprimées en pourcentage du PIB ont progressé au cours des deux années, en moyenne. Ces chiffres soulignent l'impérieuse nécessité d'améliorer l'administration de l'impôt et d'élargir la base d'imposition dans les pays africains afin d'assurer des flux de recettes stables et croissants qui puissent financer des projets de développement cruciaux et renforcer la résilience économique.

En 2021, les ratios impôts/PIB ont affiché de grandes variations entre les pays couverts par la publication, allant de 5.9 % en Guinée équatoriale à 32.5 % en Tunisie. Les recettes fiscales en pourcentage du PIB ont augmenté dans 20 pays et ont diminué dans 13 pays entre 2020 et 2021. C'est le Tchad qui a accusé la plus forte baisse, soit 4.6 points, suivi des Seychelles et de la Guinée équatoriale (respectivement 2.6 et 2.5 points). À l'inverse, le ratio impôts/PIB du Botswana a enregistré la plus forte hausse parmi tous les pays couverts par cette publication en 2021 (2.8 points), suivi de l'Afrique du Sud (1.9 point) et de la République démocratique du Congo (1.8 point). Reflétant la diversité des paysages économiques en Afrique, les ratios impôts/PIB ont affiché d'importantes variations, ce qui souligne la nécessité de concevoir des politiques fiscales et des stratégies de mise en œuvre propres à chaque pays.

### RATIOS IMPÔTS/PIB DEPUIS 2010

L'évolution des ratios impôts/PIB dans les pays africains en l'espace d'une décennie, reflète les efforts actuellement déployés pour renforcer les systèmes budgétaires au service du développement sur le continent. Entre 2010 et 2021, le ratio impôts/PIB moyen de l'Afrique (33) a progressé de 1.5 point. Par comparaison, les ratios impôts/PIB moyens pour la région ALC et la zone OCDE se sont accrus de respectivement 1.7 point et 2.6 points au cours de cette période. Les ratios ont augmenté dans 23 des 33 pays d'Afrique entre 2010 et 2021, et ils ont diminué dans dix.

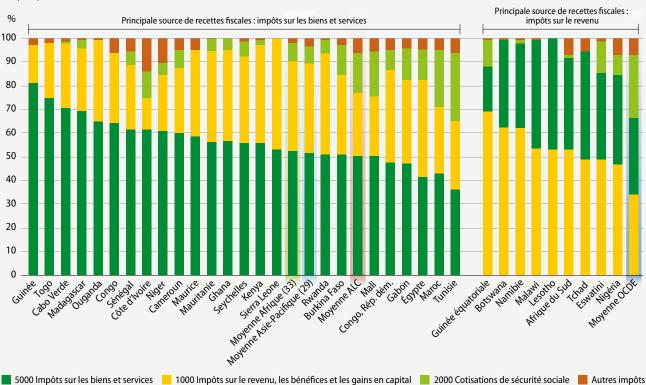
Graphique 2. Ratios impôts/PIB, 2000-2021



#### STRUCTURES FISCALES

L'augmentation du ratio impôts/PIB moyen de l'Afrique (33) entre 2010 et 2021 était principalement due à l'évolution favorable des recettes de la TVA et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. En 2021, les impôts sur les biens et services sont restés la principale source de recettes fiscales en Afrique, puisqu'ils ont généré 51.9 % du total des recettes fiscales en moyenne, la TVA à elle seule contribuant à 27.8 % du total. Les impôts sur le revenu et sur les bénéfices ont procuré 37.9 % des recettes fiscales. En 2021, les impôts sur les biens et services représentaient la principale source de recettes fiscales pour 24 pays africains couverts par ce rapport. Dans les neuf autres pays, la plus grande partie des recettes fiscales provenait des impôts sur le revenu et les bénéfices.

Entre 2020 et 2021, les recettes générées par les impôts sur les biens et services ont augmenté de 0.2 % de PIB en moyenne ; cette catégorie a été la plus sévèrement touchée par la pandémie de COVID-19 en 2020, accusant une baisse de 0.4 % de PIB. Dans cette catégorie, la progression de 0.1 point des recettes de TVA en 2021 représente un modeste rebond après une diminution de 0.3 point entre 2019 et 2020. Les recettes des impôts sur le revenu ont fléchi de 0.1 point en moyenne en 2021, sous l'effet de la baisse des recettes tirées de l'impôt sur les sociétés au cours de cette période, après être demeurées stables entre 2019 et 2020. Les cotisations de sécurité sociale ont baissé de 0.1 point en 2021, après une hausse du même ordre de grandeur en 2020.



Graphique 3. Structures fiscales (% du total des recettes fiscales), 2021

Source: OCDE/ATAF/CUA(2023), Statistiques des recettes publiques en Afrique 2023, http://oe.cd/revstatsafrica.

### Étude spéciale : Boîte à outils sur l'application de la TVA aux échanges numériques en Afrique

L'édition 2023 des *Statistiques des recettes publiques en Afrique* contient une étude spéciale basée sur la *Boîte à outils sur l'application de la TVA aux échanges numériques en Afrique*, élaborée conjointement par le ATAF, l'OCDE et le Groupe de la Banque mondiale. Comme dans d'autres régions, l'expansion du commerce électronique met sérieusement à l'épreuve les systèmes de TVA en Afrique, appelant une réponse coordonnée à l'échelle mondiale. À défaut de réformes pour relever ces défis, la croissance continue des échanges numériques exerce une pression concurrentielle déloyale sur les entreprises nationales et génère des pertes de TVA de plus en plus importantes, alors même que les recettes de TVA constituent une source de financement essentielle pour la plupart des pays africains. La *Boîte à outils sur l'application de la TVA aux échanges numériques en Afrique* livre des orientations détaillées afin d'aider les autorités fiscales africaines à concevoir et mettre en œuvre des politiques solides pour l'application de la TVA aux échanges numériques.

© OCDE/CUA/ATAF 2023

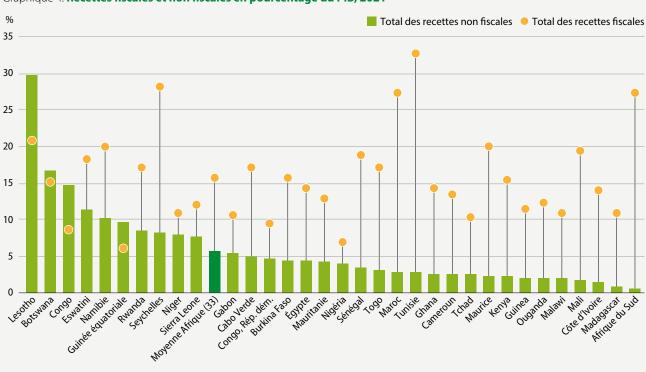
3

#### **RECETTES NON FISCALES**

En 2021, les recettes non fiscales moyennes en Afrique ont diminué de 0.3 point de PIB par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 5.8 % du PIB. Les dons ont diminué de 0.3 point, tandis que les recettes provenant de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), qui est la seule union douanière en Afrique à disposer d'un accord de partage des recettes, ont baissé de 0.5 point. Les recettes tirées des loyers et redevances ont augmenté de 0.4 point, sur fond d'accroissement de la production de pétrole et de gaz et de hausse des prix des produits de matières premières. L'année précédente, le choc lié au COVID-19 a entraîné une baisse des redevances pétrolières et gazières, tandis que les recettes de l'aide extérieure (sous forme de dons) et de la SACU ont augmenté par rapport à 2019. Entre 2010 et 2021, les recettes non fiscales moyennes ont reculé de 1.4 point de PIB, tandis que les recettes fiscales augmentaient de 1.5 point, n'entraînant qu'une faible augmentation des recettes publiques en 2021 par rapport à 2010. Cette baisse des recettes non fiscales souligne la vulnérabilité des économies africaines face aux fluctuations économiques mondiales, ce qui renforce l'impératif de diversifier et de stabiliser les sources de recettes non fiscales pour assurer un financement cohérent des biens et services publics essentiels et des initiatives de développement sur l'ensemble du continent.

En 2021, les recettes non fiscales s'échelonnaient entre 0.7 % du PIB en Afrique du Sud et 29.9 % du PIB au Lesotho. Elles étaient supérieures aux recettes fiscales au Botswana, en Guinée équatoriale, en Lesotho et en République du Congo. Elles dépassaient 10 % du PIB dans cinq pays, dont quatre (Botswana, Eswatini, Lesotho et Namibie) recevaient la majeure partie de leurs recettes non fiscales du fonds commun des recettes de la SACU.

L'origine des recettes non fiscales diffère selon les pays. Pour huit pays, les dons constituaient la majorité de ces recettes en 2021. Huit autres pays (Afrique du Sud, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Mauritanie, Nigéria, République du Congo, Tchad) tiraient quant à eux la majeure partie de ces recettes de loyers et de redevances, et notamment de redevances pétrolières. Les 13 pays restants, à l'exception des quatre pays bénéficiaires nets de la SACU, ont tiré l'essentiel de leurs recettes non fiscales d'autres sources telles que les intérêts et dividendes et les frais au titre de la vente de biens et services. Compte tenu de la variété des situations, les pays africains devraient envisager d'adopter des stratégies adaptées au contexte pour accroître leurs recettes non fiscales. Des politiques sur mesure peuvent permettre d'optimiser les recettes provenant de sources diverses, en assurant un soutien financier durable aux objectifs nationaux de développement et à l'amélioration de l'offre de biens et de services publics.



Graphique 4. Recettes fiscales et non fiscales en pourcentage du PIB, 2021

Source: OCDE/ATAF/CUA(2023), Statistiques des recettes publiques en Afrique 2023, http://oe.cd/revstatsafrica.

## Vers des statistiques régionales harmonisées

- Les Statistiques des recettes publiques en Afrique présente un outil élaboré par des responsables de politique fiscale et adapté à l'analyse de la politique fiscale. Elle comprend :
  - Une publication annuelle, accessible en version papier ou en ligne qui permet des comparaisons entre pays.
  - Une base de données très détaillée, accessible en ligne gratuitement.
  - Comparez votre pays, un outil interactif gratuit en ligne ainsi que d'autres outils d'analyse et de présentation de données.
  - **Des fiches pays**, donnant un aperçu des chiffres clés pour chaque pays: ratios impôts/PIB, structure fiscale et recettes non fiscales.
- La participation à ce projet est gratuite : aucun paiement n'est requis. La participation au projet nécessite approximativement 1-2 semaines de travail pour les agents nationaux. Les principales tâches de compilation de données sont effectuées par l'OCDE.
- Comparabilité et fiabilité : une méthodologie commune pour recueillir, analyser, agréger et présenter les données de plus de 120 pays à travers le monde. Les données sont validées par les autorités nationales. Ces données sont disponibles dans la Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques.
- **Dialogue** : des échanges bilatéraux et séminaires sur la politique fiscale et les statistiques avec des experts des pays d'Afrique pour un partage d'expériences et de meilleures pratiques.

### **Partenaires**





L'OCDE est une organisation intergouvernementale qui a aidé à développer des normes mondiales, des conventions internationales, des accords et des recommandations depuis 1961 afin de promouvoir des règles dans des domaines comme la gouvernance, la lutte contre la corruption, pour appuyer la responsabilité des entreprises, l'aide au développement, l'investissement mondial et la fiscalité internationale.



Le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) est une organisation internationale crée en 2008 qui représente 38 pays. L'ATAF est une plateforme pour promouvoir la coopération mutuelle entre les administrations fiscales africaines.



L'Union africaine (UA) est une organisation continentale représentant 55 États africains. Créée en 2002, elle est composée de deux organes politiques et administratifs destinés à promouvoir l'unité et la solidarité entre les États africains, coordonner et intensifier la coopération pour le développement.



L'initiative des Statistiques des recettes publiques en Afrique contribue à la mise en œuvre de la 2<sup>nde</sup> phase du Programme statistique panafricain, une initiative conjointe de l'Union africaine et l'Union européenne qui vise à améliorer la mesure des progrès dans l'intégration africaine.

#### En collaboration avec :





### Contactez-nous

Pour de plus amples renseignements sur la publication ou pour participer aux prochaines éditions, veuillez consulter http://oe.cd/revstatsafrica ou écrire à l'adresse suivante RevenueStatistics@oecd.org

### Liens utiles

OCDE www.oecd.org/fr/fiscalite/ ou www.oecd.org/fr/dev/

ATAF www.ataftax.org/

AUC https://au.int/fr ou www.austat.org/fr/accueil/



### Suivez-nous

@OECDtax or @OECD\_Centre @ATAFtax @\_AfricanUnion

## Une initiative globale

Les Statistiques des recettes publiques en Afrique s'inscrit dans une série globale qui comprend quatre publications annuelles pour différentes régions ainsi que la Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques. Lancée en 2018, la Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques se base sur les publications pour fournir des statistiques comparables et fiables sur les recettes fiscales pour plus de 120 pays de toutes les régions du monde.

http://oe.cd/base-de-donnees-mondiale-des-statistiques-des-recettes-publiques







